

# VAL DU FABY

Rouvenac

Fa

## ÉDITO



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Depuis le début du mandat, nous avons décidé avec le Conseil municipal de faire de **la ressource en eau et de sa bonne gestion une priorité**. Les périodes de sécheresse successives et le dérèglement climatique doivent nous conduire à utiliser cette ressource vitale avec la plus grande **parcimonie**.

Malgré l'explosion des prix de l'électricité et des matériaux qui pèsent sur notre budget, nous sommes parvenus à **ne pas augmenter le prix de l'eau** car nous connaissons le contexte d'inflation difficile pour tous.

Ainsi, nos ressources doivent être gérées de manière très rigoureuse. Nous avons **5 ressources en eau qui ont chacune leurs spécificités et problématiques**. Pour ce faire, nous avons voté en conseil municipal l'élaboration d'un **Schéma Directeur de l'Eau potable** sur l'ensemble de la commune. Il permettra une gestion la plus efficace possible de nos ressources et la réalisation d'investissements planifiés dans le temps. Le montant total de l'opération est de **55 395 € HT** sur lequel nous avons sollicité 80 % de subventions de l'Agence de l'eau et du Département.

L'intérêt de ce schéma est multiple : faire un point exhaustif sur la connaissance de notre patrimoine, estimer nos besoins futurs, analyser le fonctionnement de notre alimentation et l'améliorer. Depuis plusieurs années, l'état quantitatif de nos ressources en eau diminue sensiblement et dans l'avenir, cette situation devrait malheureusement s'aggraver.

Par ailleurs, depuis 7 ans, nous avons installé sur Fa un **logiciel de télégestion** pour détecter au plus vite nos fuites et connaître en temps réel nos capacités en eau ; cet outil permet également un gain de temps et de déplacements pour nos agents communaux et devient ainsi un outil stratégique et écologique au service de notre commune. Rouvenac vient d'être connecté il y a quelques mois à ce même dispositif après des travaux importants (**19 600 € HT**). Il est opérationnel depuis la fin de l'année. Enfin depuis décembre, **le traitement de l'eau à Rouvenac, comme à Fa, ne se fait plus par le chlore mais par UV**. Des travaux importants ont été nécessaires pour un coût de **17 610 € HT**.

Nous avons réalisé cette année des travaux importants pour les hameaux de **Ramounichoux et Sauzils concernant le traitement de l'eau**. Ces travaux s'élèvent à **5 910 € HT**. Comme nous l'avons fait pour Fa et Rouvenac et malgré des difficultés techniques propres à la topographie des hameaux, **la perspective est de remplacer le traitement chlore par un traitement UV**.

En plus de ces différents investissements, **nous avons réalisé sur l'ensemble de nos réseaux des travaux de maintenance et d'équipements divers** pour la somme de **20 037 € HT**.

Des travaux importants vont être réalisés en 2024 concernant la **mise aux normes de 3 bornes incendies** à Fa et à Rouvenac afin qu'elles assurent pleinement leur fonction. En début d'année, un planning sera établi pour Fa, Rouvenac, Galié, Ramounichoux et Sauzils afin de lancer une **nouvelle campagne de vérification de l'étanchéité de l'ensemble de nos réseaux**.

**Nous nous battons depuis des années contre la loi NOTRE** qui contraint les communes à transférer la compétence de l'eau et de l'assainissement. Ce transfert était obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020. **Nous sommes parvenus à faire évoluer la loi et à repousser l'échéance mais le transfert vers les intercommunalités reste obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026**. En qualité de conseiller départemental, j'ai rédigé une motion, votée à l'unanimité de notre conseil municipal et adressée également aux autres maires du canton, à nos sénateurs et députés afin de demander à l'État de **laisser le choix aux communes et de ne pas rendre ce transfert de compétence obligatoire**. Nous craignons une explosion des coûts et la perte de souveraineté sur la gestion d'une ressource vitale.

**L'eau est une PRIORITÉ**, nous devons plus que jamais travailler en ce sens et faire preuve chacun, Commune et utilisateurs, de responsabilité dans sa gestion et son utilisation.

Au nom du conseil municipal, je vous renouvelle tous nos vœux pour 2024.

Anthony Chanaud  
Maire de Val du Faby



Sauzils



Ramounichoux



Galié

Bulletin municipal N° 6  
Janvier 2024



## Hommage à Denis Peyrade

L'année 2023 aura été marquée par la **disparition brutale de Denis Peyrade, ancien Maire de Rouvenac**. C'est avec une grande émotion que nous avons appris cette triste nouvelle. Denis avait gardé une attache très forte pour son village et évoquait souvent ses souvenirs de jeunesse avec beaucoup d'émotion. Il a exercé la fonction de premier magistrat durant dix sept ans et avait participé avec Anthony Chanaud, alors maire de Fa, à la fusion entre nos villages afin de créer la commune nouvelle du Val du Faby en 2019.

A son décès, Anthony Chanaud a voulu exprimer son émotion :

*« Avec la disparition de Denis, nous perdons un amoureux de Rouvenac, un homme engagé et je peux dire que je perds aussi un ami... »*



## Horaires d'ouverture de nos mairies

**Mairie de Fa** : Tél. 04 68 74 16 44

Lundi 13 h - 18h - Mardi 13 h - 17 h 30

Jeudi 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30 - Vendredi 8 h - 12 h

M. le Maire reçoit sur RdV le jeudi à Fa de 8 h à 12 h 30

**Mairie de Rouvenac** : Tél. 04 68 74 11 68

Mercredi de 8 h à 12 h - Vendredi de 9 h à 12 h

M. le Maire reçoit sur RdV le mercredi à Rouvenac de 9 h 30 à 12 h 30

Site officiel Internet : commune Val du Faby

valdufaby@gmail.com

SOMMAIRE	1	Éditorial
	2	Vie communale
	3	Échos du Val du Faby
	4	Travaux réalisés
	6	Nos projets
	7	Bon à savoir
	8	Vie associative
	10	Du côté de l'école
	11	Communications
	12	Vie citoyenne
14	Mémoire de nos villages	
16	Infos	

Bulletin municipal  
N° 6 Janvier 2024  
Directeur de la publication :  
Anthony Chanaud  
Rédacteurs : Joëlle Baumann,  
Geneviève Comte,  
Stanislas Maniak,  
Gilles Laberty.  
Photo de couverture :  
Sylvain Dossin  
Tirage 380 exemplaires  
Réalisation :  
Gentiane Bleue Quillan



## Secrétariat, départ de Léticia, arrivée de Romane

**C'est avec beaucoup d'émotion qu'élus et collègues étaient venus entourer Léticia Cuguillère, secrétaire de mairie, à l'occasion de son départ.**

Après 18 années passées au service de la commune et de ses habitants, à Fa puis sur la commune nouvelle de Val du Faby. Léticia a quitté la mairie en novembre pour poursuivre sa carrière à la Communauté de Communes. A cette occasion, elle a pu retracer son parcours et dire combien la fonction de secrétaire de mairie est devenue très complexe avec énormément de travail dans de nombreux domaines de compétence et non sans humour, elle ajoutait que cela offrait un avantage, celui de ne pas voir passer le temps ! Léticia remerciait chaleureusement ses collègues, anciens et actuels, pour leur gentillesse et leur disponibilité tout au long de ces années.

Elle remerciait également l'ensemble des élus pour leur implication et leurs égards. Elle saluait M. Maniak, premier adjoint, « l'homme au grand cœur » et toujours présent au service de la commune. Elle terminait, très émue, en adressant ses plus vifs remerciements à « mon Maire », Anthony, avec lequel durant 9 années, « nous avons énormément œuvré ensemble dans le respect, la confiance, la convivialité et toujours dans la bonne humeur ».

Anthony Chanaud soulignait l'engagement sans faille de Léticia durant toutes ces années et a pu exprimer le plaisir qui a été le sien de travailler à ses côtés.

M. le Maire précise qu'il a soutenu et accompagné Léticia dans ses nouveaux choix. Il salue sa remplaçante, Romane Aveilha, recrutée début septembre dont il mesure déjà le sérieux et les qualités professionnelles.

## Urgent : trions nos déchets

### Quelques chiffres communiqués par la Communauté de Communes en août 2023 :

- Depuis 4 ans, on constate sur le territoire des Pyrénées audoises **une diminution du volume des déchets ultimes** dans les poubelles. On passe de 2550 tonnes en 2019 à 2280 T en 2023.
  - Concernant le tri sélectif, par contre, les chiffres ne sont pas très bons, passant de 526 T en 2019 à 496 T en 2023.
  - Pour le verre les volumes évoluent peu, tournant autour de 410 à 450 tonnes.
  - Concernant les encombrants le tonnage est toujours impressionnant, il est d'environ 693 tonnes pour les 8 premiers mois de 2023.
- Tous ces déchets sont traités par le COVALDEM 11 qui facture à la Communauté de Communes. La facturation se fait à la tonne de chaque matière.
- La dépense totale 2023, comprenant la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, serait de 1 086 865 €.**
- Après traitement, la vente des matières valorisables** - verre, ferraille, carton, bois et certains déchets du tri sélectif - **produit des recettes qui sont à 70% reversées à la Communauté de Communes, ce qui est toujours d'actualité en 2023. Pour la CCPA ce reversement doit être de 73 000 € cette année. L'État a instauré la TGAP, une taxe qui augmente d'années en années sur le poids de nos poubelles ultimes. Ainsi, moins nous trions, plus le prix des poubelles va augmenter mécaniquement. D'où la nécessité d'utiliser les composteurs et les bornes de tri sélectif pour faire baisser le tonnage.**
- On compte sur vous !

**Quels sont les coûts de traitement?**

Le COVALDEM, centre de traitement des déchets du département de l'Aude, facture à la communauté de communes:

- Les Ordures Ménagères : 214 € la tonne
- Le tri/recyclage : 58 € la tonne
- Le verre : 36 € la tonne
- Les refus (tri non conforme) : 231 € la tonne

**POURQUOI TRIER ?**

En triant quotidiennement mes déchets:

- Je favorise leur recyclage et je préserve les ressources naturelles.
- J'assure leur transformation en nouveaux objets.
- Je diminue le volume des déchets et leur coût de traitement.



**NE PAS JETER DE LINGETTES NI DE TAMPONS DANS LES TOILETTES. ILS ENDOMMAGENT CONSIDÉRABLEMENT L'ENSEMBLE DU RÉSEAU.**

*Soyons civiques et respectons notre environnement !*

**Broyez du vert**

Site avant et après intervention :

L'intervention s'est déroulée dans des conditions optimales. Un volume de 20 M<sup>3</sup> de déchets verts a été transformé en broyat pour une valorisation future.

Notre engagement commun pour la mise en place de cette opération a permis un débarrassement de 1000kg de déchets.

Une fois débarrassé d'ordures ménagères de verre, merci de bien vouloir prendre un sac blanc pour compléter le remplissage de vos déchets pour à un message personnalisé.

▼ Composteurs à Rouvenac



## Composter un geste simple

Installation de nouveaux composteurs et mise en place d'un service gratuit de broyage de branchages.

### Le compostage est un geste vertueux.

Ce traitement local par compostage domestique évite le transport de ces déchets organiques qui peuvent être réutilisés localement. Ces derniers représentent en moyenne 2 kg d'épluchures et de reste de repas par semaine et par personne, soit environ **30 % de nos poubelles d'ordures ménagères** qui ne partent plus vers les centres de traitement. Le compostage a donc un rôle aussi important que le tri des emballages, **il contribue fortement à la maîtrise du coût de la gestion des ordures ménagères et à construire une planète plus durable.**

A Fa, un composteur existe déjà depuis 8 ans et fonctionne bien. A Rouvenac, des composteurs collectifs viennent d'être créés à côté des bornes de tri sélectif et à proximité du square. Un grand merci aux conseillers municipaux qui les ont construits et placés, **Alain Éloy et Gérard Diem !**

Merci de respecter scrupuleusement leurs règles d'utilisation. Vous pouvez y déposer les épluchures de fruits et légumes, coquilles d'oeufs, restes de repas sans viande ou gras et des feuilles en petite quantité, filtres et marcs de café. Il ne faut pas y déposer de branches. Pour cela nous organisons **2 fois par an, à l'automne et au printemps, à Fa et à Rouvenac, une campagne gratuite de broyage de végétaux** qui connaît un vrai succès. Lorsque les dates sont fixées, elles sont publiées sur le site internet de la commune et sur les panneaux d'affichage municipaux. Vous pouvez récupérer le broyat.





Comme tous les ans, le Maire et le Conseil municipal invitent les habitants de la commune à une **réunion publique annuelle** afin de rendre compte des réalisations sur l'année écoulée et les projets sur l'année à venir.

Cette année la réunion s'est tenue le 6 juillet place Saint Barthélémy à Rouvenac devant une assistance nombreuse réunissant des habitants de l'ensemble des villages et hameaux de la commune.

### Les traversées de nos deux villages sont désormais sécurisées

Après deux réunions publiques où nous avons souhaité vous présenter les contraintes réglementaires de ces travaux, l'aménagement et la sécurisation de la traversée de Fa et Rouvenac ont été achevés dans les délais prévus entre le 6 et le 15 septembre. Ces aménagements étaient demandés et attendus par de nombreux riverains.

La traversée de nos deux villages est désormais **limitée à 30 km/h**. Elle a été sécurisée par la pose des coussins berlinois et panneaux de signalisation et de priorité. Le coût de l'opération s'élève à **35 330 € TTC**. Les effets sur la vitesse ont été rapides et nets et de fait très positifs en terme de sécurité.



Comme cela a été expliqué lors de la réunion publique, les **bornes en plastique aux abords des coussins berlinois sont provisoires** et seront remplacées par des écluses végétalisées lorsque le système sera définitivement fixé.

**Les anciens parapets de Fa et de Rouvenac, situés sur le domaine routier départemental, n'étaient plus aux normes de sécurité et ont dû, sur décision du Service des routes, être remplacés par des garde-corps.** Ces frais sont à la charge exclusive du Département et nous avons pu récupérer leurs pierres anciennes pour un usage destiné à l'embellissement de nos villages.



▲ Le pont de Rouvenac, pendant.

### Les ponts de Rouvenac et de Fa ont fait peau neuve

Ces travaux devenaient nécessaires pour l'**entretien des garde-corps** et pour l'esthétique de nos ponts. Le coût de ces travaux pour le **pont de Rouvenac** s'élève au total à **8 156 €** (réfection du pont, son garde-corps et réfection chaussée). Le coût total de la réfection du **pont à Fa** s'élève à **9 420 €**.

▼ Le pont de Rouvenac, après.





## L'avenue des platanes à Rouvenac

**D'importants travaux d'élagage des 32 platanes ont eu lieu, à Rouvenac en début d'année 2023.**

Cette taille était devenue indispensable pour les riverains depuis la dernière taille de 2008. Ces travaux ont été effectués sous la maîtrise de l'ONF et avec le concours de Rouvenacois que l'on remercie ici vivement pour leur participation et leur bonne volonté !

Merci également à Emil Heigl d'avoir mis à disposition gracieusement son matériel (tracteur, broyeur, benne..) et d'avoir donné un sacré coup de main à l'équipe.

Cette participation générale a permis à la commune de substantielles économies.

Coût des travaux **12 360 €**.



▲ Élagage, pendant.



▲ Chemin de Laniès à Fa

## Les travaux de goudronnage sur l'ensemble de la commune ont été réalisés

A Rouvenac, la place Saint Barthélémy, le chemin du Béal, l'avenue des platanes, la rue de la Mairie et à Fa, la rue de la Batteuse, la rue du château d'eau, le Boulevard de la Pinouse ont été regoudronnés.

Le chemin de Laniès qui était en terre et en mauvais état a été goudronné également.

Les stationnements de parking ont été matérialisés à Fa et à Rouvenac.

Le coût de ces travaux s'élève à **53 503 €**.



## Le monument aux morts rénové

**Le monument aux Morts à Fa, symbole de la mémoire des soldats du village tombés pendant la Première guerre mondiale a été remis à neuf.**

Cette rénovation a été confiée aux artisans locaux avec la participation de Laurence Geninato, Bernard Cathala et Alain Calvo.

Nous avons demandé des subventions au Souvenir Français et l'ONAC qui se sont engagés au financement de ces travaux à hauteur de 40 %.

Le coût total des travaux s'élève à **5 088 €**.



### Réouverture du café de Fa



Le café de Fa a malheureusement fermé ses portes le 4 juillet 2023, la SCIC du café de Fa ayant fait l'objet depuis d'une procédure de liquidation judiciaire. De l'avis de tous, le café de Fa représente **un lieu de vie sociale essentiel pour notre commune** et bénéficie toujours d'une renommée positive au-delà de notre village. Sa réouverture est indispensable.

La commune possédait les murs et la licence IV mais pas le fonds ce qui nous empêchait d'avoir la main et des garanties sur le mode de gestion du seul commerce du village.

**La commune s'est donc portée acquéreur du fonds** auprès du mandataire judiciaire Pierre-Henri Frontil afin d'éviter qu'il ne soit vendu au plus offrant et qu'on perde ainsi le contrôle de ce lieu de vie essentiel.

**La commune a acquis le fonds de commerce et ses actifs pour la somme de 6 450 €** ce qui a été validé et décidé lors du conseil municipal de novembre.

Cependant, des **travaux importants de réhabilitation** et de remise aux normes doivent être engagés puisqu'il s'agit d'un ERP (établissement recevant du public).

L'enveloppe totale et estimative de la réhabilitation du Café s'élève à **170 000 € HT**. Nous avons sollicité le Département et l'État pour une aide estimée à **80 % du coût total** des travaux. Tous les corps de métiers ont déjà été consultés et ces travaux feront l'objet d'un MAPA (Marché de Procédure adaptée).

La commune souhaite la **réouverture du Café-Restaurant-Épicerie au début de l'été 2024**. Ce café devra proposer, en plus de la restauration, un multi-services de type épicerie et une offre culturelle régulière.

Nous nous orientons vers une gestion en **Délégation de Service Public (DSP)** dont la convention nécessite de définir un cahier des charges qui précisera nos attentes vis à vis du futur « gérant » telles que les jours d'ouverture, la nature des prestations de service, les modalités de gestion et d'animation.

### Rénovation énergétique de l'école de Fa et du Foyer de Rouvenac

L'école **Simone Veil** dans l'état actuel de sa structure doit être **renovée sur le plan énergétique**. L'étude thermique du Syaden atteste une économie avoisinant les 50 % avec l'installation d'une pompe à chaleur. Le coût des travaux s'élève à **5 664,90 €**. La commune a sollicité l'aide du Fonds Vert qui sera de 40 %. Un investissement qui permettra de faire des économies importantes dès la première année et permettra un meilleur confort pour nos enfants et les adultes qui travaillent à l'école.

**Le Foyer de Rouvenac**, place Saint Barthélémy, sert de salle de réunions, d'anniversaires et aux goûters des aînés... Dans l'état actuel, il y a une résonance excessive et une incapacité à chauffer un tel volume.

La commune doit investir dans une **isolation thermique et phonique**. L'éclairage doit aussi être changé. Le système de chauffage retenu est une pompe à chaleur. Le coût global des travaux est de **22 935,17 €**. Nous avons sollicité une subvention du Fonds Vert acceptée à hauteur de 40 %.

### Parking dit du tri sélectif à Fa

Le stationnement à Fa est difficile l'été et au moment d'événements dans le village. Ainsi, nous souhaitons **réaliser un parking** afin de mieux organiser le stationnement des véhicules.

Ce parking situé au niveau de l'aire de tri sélectif pourra recevoir 30 véhicules avec une place Personne à Mobilité Réduite (PMR). Il sera éclairé par un ensemble solaire équipé de LED.

**Il permettra le désengorgement** du village et facilitera l'accès au nouvel espace propreté mis en place - tri sélectif, composteur - tout en améliorant la sécurité de notre village.

Le coût total de ces travaux (parking + éclairage) s'élève à **74 665 €**.

Nous avons demandé des subventions à l'État, au Département et à la Région à hauteur de 80 %. Au printemps 2024, les travaux seront finalisés.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

#### Des travaux de renforcement de basse tension

Ces travaux auront lieu **au cours de l'année 2024** sur les traverses de Fa et de Rouvenac comprenant des travaux d'électrification, d'effacement et de renforcement de l'éclairage public et des infrastructures passives destinés à accueillir les réseaux de communications électroniques. Montant prévisionnel : **103 000 €**. Nous avons obtenu une subvention de 60 % du montant des travaux.

#### Passage en LEDS des traversées de Fa et Rouvenac

**D'ici la fin du mandat, il est prévu d'équiper l'ensemble de l'éclairage public de la commune en LEDS afin de réduire des 2/3 notre consommation énergétique.**

Le hameau de **Ramounichoux** est déjà doté de ce dispositif depuis 5 ans ce qui a permis une réduction considérable de la consommation.

La première tranche de travaux sera réalisée sur les traversées de Fa et Rouvenac. Dans les mois qui viennent, il est prévu d'équiper 14 lampadaires sur Fa et 14 sur Rouvenac. Les lampes au sodium actuelles seront remplacées par des plaques LED compatibles avec les équipements et les mécanismes existants.

**Le coût de ces 28 plaques s'élève à 8 372 €** avec une participation du Syaden de 60 %. Nous réaliserons ensuite sur **2025** et **2026** les rives droites et gauches des villages ainsi que Sauzils et Galié.

## BON À SAVOIR

### ■ Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Privilégiez la plate-forme « e-permis.fr » pour transmettre vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme. Accessible à tout moment, pas de documents à imprimer, gain de temps, démarche plus écologique...

### ■ Possibilité d'échelonnement de factures

Pour celles et ceux qui ont des difficultés importantes à régler certaines factures auprès du Trésor Public (ordures ménagères, eau), il est possible de demander un délai de paiement en plusieurs fois en fournissant un justificatif de ressources auprès de [sgc.limoux@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.limoux@dgfip.finances.gouv.fr)

### ■ Cartes d'identité et passeport

Les demandes de cartes d'identité (CNI) et passeports ou leur renouvellement peuvent se faire en mairie de Couiza (depuis 2023), Quillan, Axat et Limoux.

### ■ Service public de l'eau

Merci de signaler en Mairie toute nouvelle date d'arrivée et de départ définitif de la commune en communiquant votre relevé de compteur d'eau et votre nouvelle adresse et numéro de téléphone.

### ■ Rompre l'isolement

L'association « **Les petits frères des pauvres** » vient en aide aux **personnes âgées isolées** du territoire : aide psychologique par des visites à domicile, des regroupements sous forme de goûters ou de repas afin de créer du lien. Les personnes souffrant d'isolement peuvent appeler l'**association au 06 31 64 91 45**. Les personnes intéressées par des activités de bénévolat auprès de l'association peuvent également contacter ce numéro.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2024

### La Communauté de Communes assurera le service

**Contenance** : max 1 m<sup>3</sup> par collecte.

Les fiches nouvelles de collectes des encombrants des particuliers devront être remises en **mairie à Fa au plus tard le lundi** de la semaine de la date du passage.

**Veillez détailler la nature des encombrants à enlever.**

**Déchets acceptés** : électroménagers, meubles, matériel électronique, bois, fer, piles et batteries.

**Ce qui est interdit** : gravats, déchets verts, pneus, linges et cartons **doivent être déposés en déchetterie.**

### Les dates pour le premier semestre 2024

Passages	Remise des fiches avant les lundis
Mardi 23 janvier	15 janvier
Mercredi 14 février	5 février
Lundi 11 mars	4 mars
Mardi 9 avril	1 <sup>er</sup> avril
Mardi 14 mai	6 mai
Mardi 4 juin	27 mai

## Mobilité



### Pour mieux répondre à vos demandes de transport en commun, la Région en partenariat avec la Communauté de Communes propose un service de transport à la demande (TAD).

La personne qui souhaite bénéficier du TAD doit s'enregistrer auprès de la Région pour avoir un numéro d'adhérent. Si la personne n'a pas Internet, appeler le référent TAD à la Communauté de Communes, Mme Discala au **06 24 61 61 35**. La personne intéressée devra indiquer son nom, prénom, adresse et numéro de téléphone (les chauffeurs appellent la veille pour indiquer l'heure de passage).

Une fois l'adhésion effectuée par la Région, elle devra appeler la centrale de réservation pour bénéficier du TAD et être inscrite pour le trajet au 08 05 060 81 00 (numéro gratuit).

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier : 2 € l'aller, 4 € AR.

Destination Quillan : les mercredis Impairs, départ 9 h - arrivée 12 h.

Destination Limoux : tous les vendredis, départ 9 h - arrivée 12 h



### Le Département a mis en place également une plate-forme, Mobil'Aude

entièrement gratuite et sans commission visant à soutenir la mobilité et le covoiturage. Vous trouverez toutes les informations sur <https://mobil.aude.fr>. Une prime de 100 € pour les conducteurs qui réalisent 10 trajets de covoiturage au moins. Cela nécessite toutefois un peu d'organisation : transmission numérique du permis de conduire et déclaration des trajets (début et fin). La plate-forme permet la création d'un « Compte mobilité » qui va permettre aux usagers d'avoir la liste des aides à la mobilité. Ex : la prime de la Région pour l'achat d'un vélo électrique.

### La Trame est un autre acteur des mobilités sur la Haute-Vallée de l'Aude.



Pour information, vous pouvez contacter Ulysse Garnier à [coordination@latrame.fr](mailto:coordination@latrame.fr).

La Trame propose en complément de Mobil'Aude une intervention auprès des publics éloignés du numérique : les usagers souhaitant faire un trajet en font part à la Trame qui assure une veille sur le site Mobil'Aude. Si un trajet est repéré, un SMS est envoyé à la personne concernée.

Le service est accessible à tous.

Un immense MERCI à tous les bénévoles de nos associations et plus largement à tous ceux qui animent, fleurissent et donnent de leur temps pour offrir des moments de convivialité, de culture, d'échanges et de bonne humeur !



▲ Toques et Clochers 2023 à Limoux. Merci aux participants !



▲ Concert à Fa en avril, « L'envoi de la Harpe ».



▲ Mai 2023, Artiste à suivre à Fa et Rouvenac, un RdV incontournable.



**Des animations tout au long de l'année : Fête de la Musique, Halloween, Marché de Noël, 14 Juillet, repas dans les hameaux... avec bonne humeur, sens de la fête et créativité.**

Fa, Fête de la Musique. Merci Facette ! ▶

Sauzils, Fête de la Musique. Merci la Clé de Fa !



▼ Église de Fa, 1<sup>er</sup> juillet. Merci à la chorale populaire de Limoux.



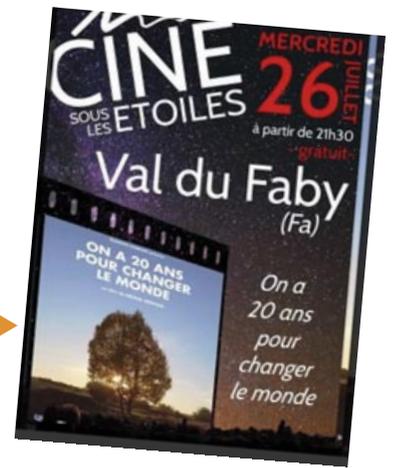
14 juillet. Merci à la Clé de Fa ▼





▲ Fête de l'abondance à Rouvenac.  
Merci à Envol Paysan !

▶ Ciné sous les étoiles en juillet en partenariat avec la Communauté des Communes



## Succès total pour nos deux fêtes communales

**Deux fêtes d'esprit et d'ambiance différents et complémentaires et dont chacune a remporté un franc succès.**

Gaieté, convivialité, ambiance « bon enfant », réussite, c'est ce qu'il faut retenir de ces fêtes 2023 où familles et amis étaient heureux de se retrouver.

▼ Fête locale à Rouvenac. Merci au Comité des Fêtes !



▲ Fête locale à Fa. Merci au Comité des Fêtes !



## La fête des plantes sauvages

Chaque année cette journée tisse des liens entre les gens, leur fait découvrir des façons simples de se nourrir sainement, d'atteindre une autonomie en identifiant et récoltant leurs plantes dans la nature pour élaborer leur cosmétique.



Un événement original de mise en lumière d'un jardin collectif situé à Fa, réalisé par l'association Aimer'aude : Magie et Féerie étaient les maîtres mots de ces instants de poésie.  
Merci Aimer'aude ▼



▼ Falloween. Merci Facette !



▼ Marché de Noël à Fa. Merci Facette !



▲ Rouvenac, fête des plantes sauvages. Merci à RIHVA !



**L'école Simone Veil de Fa, accueille deux classes dont l'effectif, cette année scolaire, est de 27 élèves : 1 Très petite section - 2 PS - 4 MS - 3 GS - 2 CP - 4 CE1 - 3 CE2 - 5 CM1 - 3 CM2.**

**L'équipe pédagogique est composée de :**

**Deux enseignantes Mme Virginie Courtois (directrice) chargée des TPS, PS, MS, CM1, CM2 et Mme Anne Marie Bonnaure chargée des GS, CP, CE1, CE2**

**Deux aides maternelles : Mmes Christine Perez et Oriane Loze-Barbat.**

**L'entretien de l'école est assuré par Mme Jessica Salva.**

**Hormis l'enseignement proprement dit, les élèves participent à de nombreuses activités.**



▲ Une fois par mois, maître Pierric vient dans l'école avec sa guitare organiser une séance de chant avec les enfants et remplacer la directrice pour lui permettre d'assurer la direction.



▲ Maîtresse Tita, venue assurer des remplacements à l'école, a encadré une animation nature autour des insectes.



▲ Dans la cour de récréation, avec l'aide d'Oriane, les petits découvrent un parcours de motricité pendant que les plus grands participent à plusieurs jeux.



**Cette année encore, l'école a pris part à l'élection, à l'échelon national, du prix littéraire « Les Incorruptibles ». Les élèves de maternelles et de CE2 ont ainsi pu lire et élire leur livre préféré.**



▲ Les enfants ont dessiné des cartes de vœux jointes aux colis de Noël distribués aux aînés de Val du Faby en fin d'année. Un projet en préparation : décorer la cour de récréation avec une artiste en arts plastiques actuellement en résidence.

Les enfants et les grands n'ont pas manqué au cours d'un après-midi de se déguiser pour fêter Halloween et déambuler dans les rues de Fa. Un goûter concluait cette sortie animée.



# Téléphonie, Fibre, Internet



**L'école a mis en place le tri des déchets.** Une poubelle customisée par les enfants recueille les déchets. Quand elle est pleine, les élèves l'apportent aux bornes de tri. Cette démarche plaît beaucoup aux enfants qui sont très volontaires. Elle leur permet dès leur plus jeune âge de se sensibiliser à l'importance du tri sélectif.

Les élèves de Virginie Courtois (TPS, PS, MS, CM1 et CM2) bénéficient de 6 séances de cours de natation à la piscine de Limoux. **Les entrées ainsi que le transport en bus sont financés par la commune** qui a décidé de renouveler cette action. Il est en effet important que les enfants sachent nager dès leur plus jeune âge.

## Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

**Cette association, longtemps en sommeil, a été réactivée courant décembre 2022, grâce à l'initiative de plusieurs parents très investis, dont Guillaume Buzzo, le président.**



Déjà au Noël dernier avec les bénéficiaires d'un loto qu'ils avaient organisé, plusieurs animations avaient pu être financées au bénéfice de l'école.

Cette année, le samedi 7 octobre, les membres de l'A.P.E. avaient mis en place sous la Batteuse de Fa un videgrenier qui a connu un immense succès grâce à plusieurs attractions, plus particulièrement un rassemblement de véhicules anciens. L'argent collecté va permettre de financer l'animation de Noël et, si un cycle de cours de natation se libérait à la piscine de Limoux, l'A.P.E. s'engage à le financer pour les élèves de la classe de Mme Bonnaure. Cette association très impliquée dans l'école souhaiterait que d'autres parents y adhèrent et participent activement à ses initiatives.

Pour tout renseignement, il est possible de contacter le président, Guillaume Buzzo au 07 82 41 40 87. Un grand bravo à l'Association des Parents d'Elèves pour cette belle dynamique !



**Suite aux successions de coupures sur le réseau Orange en Haute-Vallée de l'Aude sur l'internet, la 4G, le portable, le Maire, soutenu par son conseil, est intervenu cet été dans la presse ainsi qu'en adressant une lettre ouverte à la Présidence de la République.**

Il dénonçait une **situation inadmissible** pouvant mettre en danger les habitants de nos communes et pénalisant les entreprises. Il avait également alerté l'association de défense des consommateurs. En réponse, Orange a décidé d'« un investissement important pour rendre le service de manière définitive » en déployant une nouvelle fibre sur un tout nouveau parcours afin de sécuriser le réseau de communication.

**De nettes améliorations ont pu être constatées depuis mais nous restons très vigilants.**

Orange a, par ailleurs, invité chaque abonné à se rapprocher de son service client pour demander des compensations auxquelles il a droit.

A la demande de la municipalité, une réunion publique s'est tenue le 12 octobre sur la commune en présence du SYADEN, d'EMERAUDE THD, et des opérateurs commerciaux.

Ils ont pu répondre aux doléances et questions diverses ; nous avons appris également que **l'arrêt du système analogique en 2026** impliquera que la ligne téléphonique classique ne fonctionnera plus. Pour les personnes ne voulant pas l'internet mais uniquement le téléphone, il sera proposé une «Live-box spécifique téléphone».

Gilles Laberty, adjoint chargé de la téléphonie reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

## Le projet du Moulin de Galié a été retenu dans le cadre du budget participatif

**Durant tout le mois d'avril, dans le cadre du budget participatif, les Audois ont eu la possibilité de voter pour 3 projets sur 185 déposés.**



C'est au total **27 lauréats qui ont été désignés** ; la somme globale d'1,5 M€ a été financée par le Département à cette opération. Parmi ceux-ci, le projet : « **Soutenir la transition alimentaire et énergétique dans notre vallée en réhabilitant le moulin de Galié** » a été retenu avec 527 voix, la somme allouée étant de **71 808 €**.

Le Maire a remercié toutes celles et ceux qui ont voté pour ce projet ainsi que tous les acteurs de l'Association notamment Anne, Catherine et Mercedes qui se sont mobilisées afin que l'on puisse redonner vie à ce patrimoine. Remerciements également à Chloé et Jérôme pour la très belle vidéo créée à cette occasion et qui met en valeur magnifiquement le site. Remerciements enfin au Département de l'Aude pour son soutien.

Par la suite, **une assemblée générale a eu lieu le 24 juin** suivie d'**une soirée festive au Moulin de Galié**.

Des réunions de travail en présence du Conseil Départemental et de l'association se sont déroulées en mairie.

Pour rappel, le Moulin a été **transmis par la famille Tisseyre** pour un euro symbolique à la mairie qui reste propriétaire du bien. Toutefois, une convention de « mise à disposition » entre Mairie et Association a été signée pour 20 ans. **La municipalité est partie prenante du projet conjointement avec l'Association**. Le plan de financement reste à définir précisément. Il faudra trouver d'autres soutiens financiers à travers différents organismes mais aussi des mécènes séduits par notre projet. Il est nécessaire de s'appuyer sur l'expérience d'autres porteurs de projets de ce type. Dans ce sens, **une visite de nos élus a eu lieu le 6 décembre au Moulin de Vingrau (P-O)** en présence des acteurs de terrain et a permis d'éclaircir certains points.

Le 25 janvier, Monsieur le Maire a fixé une réunion avec le Département, le CAUE, les élus du Conseil et les représentants de l'Association qui doit permettre de faire le point sur ce projet.

Le Conseil lors d'une prochaine commission budgétaire fixera ses priorités pour l'année 2024. Les projets d'investissements dédiés au Moulin de Galié seront alors étudiés.

Il s'agit d'un dossier complexe qui demande un engagement fort tant sur le plan humain que financier.



▲ *Nouveau panneau d'information « du temps du blé au temps du plâtre ».*

▼ *Le Moulin de Galié en AG.*

▼ *Repas sous les étoiles.*



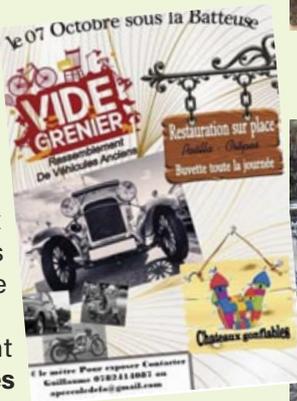
# Vide grenier et Forum des Associations

**Merci à tous ceux qui consacrent du temps à l'embellissement de nos villages, qui améliorent notre cadre de vie à travers ces journées et qui créent du lien entre nous !**

Le 7 octobre, sous un soleil éclatant, le **vide grenier organisé à la Batteuse par l'association des Parents d'Élèves**, au bénéfice des enfants de l'école de notre commune, a connu un franc succès.

De très nombreux stands installés autour de la Batteuse et au-delà de l'aire de jeux proposaient aux visiteurs et aux chineurs une vraie « Caverne d'Ali Baba » remplie de trésors de toutes sortes.

Beaucoup aussi s'arrêtaient longuement devant les **vieilles voitures et les mobylettes** que des collectionneurs passionnés avaient exposées pour cette occasion.



▶ Avec les  
« Papy Mob's »



▶ De belles « mécaniques ».



Pendant ce temps, le **premier Forum des Associations de Val du Faby** se déroulait sous la Batteuse. Une grande majorité avait répondu à l'appel pour présenter au public en détail leurs buts, leurs actions, recueillir de nouvelles adhésions. C'était aussi pour elles l'opportunité de se connaître mieux. **Un immense bravo aux parents d'élèves organisateurs de ce vide-grenier.**

A la suite de cette manifestation, une action commune a été menée : il s'agissait de **nettoyer, rafraîchir et repeindre la buvette de la Batteuse** utilisée régulièrement par les associations.



Journées  
citoyennes



## Mon enfance à Rouvenac

**Dans les années 50 dans le village de Rouvenac, les naissances ont encore lieu à la maison.  
Peu à peu, nous apprenons à vivre à la campagne.  
La nature devient un lieu de vie à notre service :  
Les arbres pour le bois de chauffage ou pour porter les fruits.  
Les champs pour les semences de céréales.  
Le sol pour la vigne, ses raisins et le vin.  
La terre pour les jardins et ses légumes.**

C'est notre terrain de jeux en plein air : grimper aux arbres, faire des cabanes, utiliser des matériaux divers qui représentent des objets. Notre imagination est fertile : une planche, un grand sac se transforment en luge pour dévaler la pente d'un champ enneigé. Une canne à pêche improvisée, un seau pour attraper des poissons et des têtards dans cette rivière tant aimée.

Nos parents ne sont pas inquiets, ils nous savent libres et... heureux.

Nous apprenons à monter à vélo sous la protection des aînés, avec le sens du partage car, souvent, il n'y a qu'un seul vélo.

Nous parcourons les rues du village animées par le jeu de cache-cache qui met en valeur des repères : le pont, l'église et notre école.

Notre école, une classe unique avec filles et garçons (à partir de 4 ans). Nous utilisons le porte-plume que l'on trempe dans l'encre, l'encrier fixé dans la table. Nous profitons des leçons de tous, expliquées par le maître, écrites à la craie sur l'inoubliable tableau noir.

A la fin du CM2, beaucoup d'élèves partent au collège, pendant que les aînés restent pour « décrocher le diplôme du certificat d'études ».

Les maisons abritent souvent une grande famille : grands-parents, parents, enfants et autres. Chacun a un rôle bien défini. Aux hommes reviennent les travaux physiques pendant que les femmes assument les tâches ménagères et d'autres occupations. La lessive se fait à l'eau bouillie dans un cuvier rempli de cendres ou bien au lavoir public. A noter que l'eau courante ne sera installée qu'en 1963.

Nous, les enfants, sommes mis à contribution : chercher l'eau à la fontaine, aller acheter le pain dont, sur le retour du trajet, nous goûtions un morceau, aller à l'épicerie...

Des animaux sont aussi présents à nos côtés : des chats pour les souris, des chiens pour accompagner les bergers et garder les moutons. Les poules, les canards et les lapins sont engraisés pour notre nourriture. Les chevaux de trait ont souvent leur écurie dans la rue, attenante à la maison. Nous avons à admettre très tôt que les animaux sont nourris pour nous nourrir.

De souvenir, la « tragédie » du cochon laisse des traces. A travers elle, nous apprenons l'anatomie de la bête, la transformation de ses organes jusqu'aux aliments... Mieux vaut penser que tout est bon à manger, donc mort inéluctable... pour notre survie.

La vie est rythmée par les travaux liés à chaque saison : les labours, la fenaison, la moisson, les vendanges. Tous les bras sont réquisitionnés, les rôles distribués surtout sous la batteuse et à la cave coopérative.

Nous, enfants, nous admirons et apprenons le vocabulaire adapté à chaque situation pour le réutiliser dans nos dissertations.

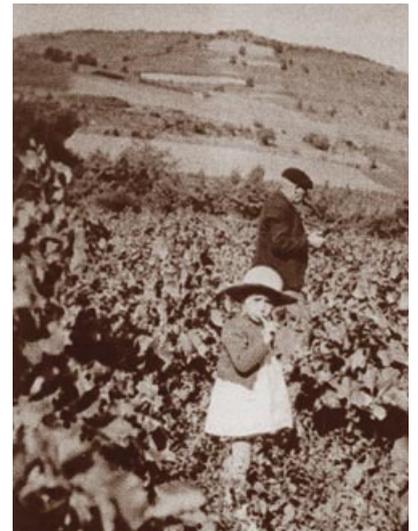
Mais, tout finit par de bons repas, des retrouvailles et de la convivialité.

La fête du village, en août pour la Saint-Barthélémy, est un grand moment de l'année. Nous participons avec du buis à la décoration de l'orchestre (cette construction en béton).

On chante, on danse, on se retrouve au café... Tout cela dans la joie.

Nos origines sont peut-être source d'une force, un rapport aux éléments naturels. C'est peut-être cela le bonheur ?

*Christiane Franc, Rouvenac*



FA, à 22 kil. de Limoux et à 12 kil. de Quillan. — ☒ d'Espé-  
raza. — 496 habit. —  
Superf. 1.204 hect. — Altit. 272 m.  
Fêtes : 1er septembre, premier diman-  
che de juin.  
Produits : Vin, céréales, fourrages.  
Maire : Sire P.-M.  
Adjoint : Salvat François.  
Conseillers munic. : Audouy, Castel-  
naud J., Castelnaud M., Constans,  
Crambes, Faure Lénat, Mouillet,  
Salva J., Salvat François.  
Téléphone : Moulis.  
Instituteurs : Mme Moulis, Mlle Des-  
sens (hameau de Sauzil).  
Curé : ratt. à Rouverac.  
Receveur ruraliste : Cauvas.  
Garde champêtre : Boubles.  
Boulangier : Audemar.  
Cafés : Clamou, Pelet Pierre.  
Coiffeur : Guittard M.  
Epiciers : Clamou (Vve), Bonnet  
(Vve), Comptoirs du Midi.  
Jardiniers : Conte Louis, Conte E.,  
Raynaud Louis.  
Maçon : Icart Dominique.  
Dépositaire de « La Dépêche » :  
Cauvas.  
Industrie : Usine de lavage, carboni-  
sage et dégraissage des laines  
« Société Lainière de l'Aude ».  
Curiosités : château en ruines, construc-  
tion wisigothe, propriét. Moulis  
Paul.  
☒ : Moulis Paul.

▲ *Annuaire-Guides 1937* ▼

—○—○—  
ROUVENAC, à 15 kil. de Quillan. —  
☒ d'Espé-  
raza. — 296 habit. — Superf. 1.360 hect. —  
Altit. 308 mètres.  
Produits : Vin, céréales.  
Maire : Bonnet Pierre.  
Adjoint : Alary.  
Conseillers munic. : Bonnaure Bern.,  
Fournié Gabr., Tournié Antonin,  
Alary Augustin, Bonnet Paul, Bon-  
net Pierre, Olive Baptiste, Savon,  
Bennaval.  
Instituteurs : M. et Mme Salomon.  
Receveur ruraliste : Baillette.  
Curé : Raynaud J.  
Secrétaire de Mairie : M. Salomon.  
Garde : Crambes Léon.  
Poids publics : Vila Jean.  
Assurances : Ferrie (Commercialité de  
France).  
Bouchers : Denat, Dalbiez Jh.  
Boulangier : Franc.  
Café : Ferrié.  
Coiffeur : Delmas.  
Cordonniers : Baillette, Ferrié, Ali-  
bert P.  
Epiciers : Ferrié, Baillette.  
Fourrages : Tournié, Sylvain.  
Maréchal-ferrant : Bourrel.  
Menuisiers : Vila Lucien, Alary L.  
Ménétriers : Désarnaud, Fournier  
Moulin : Tournié Isidore.

**Les années 50...**  
**C'était une autre époque !**

**Enfant, de ma chambre j'entendais et je voyais « MA RUE ».**

**Pour moi, « MA RUE » commençait au monument aux morts et allait jusqu'à la place du village aujourd'hui place de la Fontaine.**

« **MA RUE** », aujourd'hui **avenue de la République**, c'était la route, elle n'avait pas de nom ainsi que toutes les rues du village. Pas de numéro sur les maisons. L'adresse postale des habitants était simple : madame, monsieur..., Fa par Espérasa (Aude). Le facteur connaissait les habitants. Il arrivait à vélo et il y avait toujours quelqu'un pour l'accueillir avec, en été, un verre de vin frais et en hiver, un café bien chaud et toujours des nouvelles à partager.

**L'EAU**, sujet d'actualité aujourd'hui, était déjà un sujet important. Pas d'eau courante dans les maisons. Quelques fontaines étaient réparties dans le village. Dans « **MA RUE** » la fontaine était contre le mur de la maison aujourd'hui N° 27. C'était un point de rencontre incontournable. Dès le matin les femmes arrivaient nombreuses pour remplir qui un bidon, qui une cruche ou un arrosoir. Certaines, après avoir préparé le café, venaient laver « la chaussette ». C'était un filtre en tissu, ancêtre du filtre en papier.

Les conversations allaient bon train en patois sauf quand Emma, avec son accent de l'est, engageait la conversation depuis la fenêtre de sa cuisine face à la fontaine.

**Le TOUT à L'ÉGOUT, la STATION D'ÉPURATION** : Inconnus dans le village. Le principe était : tout à la rivière. Dans « **MA RUE** » on voyait, tôt le matin, des mères de familles, des grands-mères portant un ou deux seaux de toilette qu'elles allaient vider dans la rivière.

**LES AUTOMOBILES et les VÉLOS** : les automobiles étaient rares, les vélos étaient rois. Dans « **MA RUE** » pas de problème de stationnement, seuls Eugène le boulanger et Pierre l'épicier avaient un véhicule. On trouvait dans la boulangerie (aujourd'hui N° 14 avenue de la République) un pain excellent ainsi que des gâteaux, sans oublier la grande spécialité d'Eugène « les biscotins de la tour de FA », c'était ce que maintenant on appelle des croquants aux amandes.

Chez Pierre, épicier-boucher-charcutier (aujourd'hui N° 10 avenue de la République) on trouvait de tout : bien sûr de la viande mais aussi du sel, de l'huile, du beurre, des pâtes... du fil à coudre, du coton à repriser, des aiguilles à tricoter, des sardines, du savon... Et bien d'autres choses.

Il y avait aussi l'autobus de Rémi qui reliait Espérasa et Puivert.

La circulation des vélos était importante. C'était le meilleur moyen de transport des habitants. A midi et à 18 heures, lors de la sortie des usines, les ouvriers rentraient chez eux. Un vrai peloton arrivait d'Espérasa et se dispersait dans le village.

Les enfants pouvaient jouer sur la route sans crainte. Mes frères étaient des champions en patins à roulettes. Dans les années 1955, certains soirs, après le passage des cyclistes, ils organisaient la descente de la route en patins à roulettes et pour compliquer l'exercice, ils organisaient une descente avec saut d'obstacles, les obstacles étant des fagots de sarments.

Dans « **MA RUE** » passaient les chevaux, chevaux de traits, alliés de l'agriculteur pour les travaux des champs. Enfant, j'étais admirative de ces chevaux immenses, robustes. Avec calme et détermination ils tiraient de lourdes charrettes rentrant des champs, chargées de foin, de sacs de pommes de terre... Ils avançaient calmement, d'un pas régulier, ne laissant pas paraître leur effort.

« **MA RUE** » c'était les vacances, loin de la grande ville où je vivais les 2/3 de l'année. C'était la découverte de la campagne, espaces de liberté. Souvenirs d'une enfance heureuse.

*Françoise De Montauzon, Fa*



## ■ FÉLICITATIONS

à Damien Crambes, jeune de Rouvenac, vice-champion de France 2023 dans sa discipline sportive la Boccia qui va porter cette année la flamme olympique pour les jeux Paris 2024.



Ce succès il le doit à son immense détermination, à son club « Tous Ex Aequo » et à son entraîneur Philippe Chotard. Bravo Damien, tu fais honneur à notre commune !

## ■ La bibliothèque de Val du Faby modifie ses horaires

Notre bibliothèque, située à la mairie de Rouvenac, est ouverte **le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30** et **le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30**.

Rappelons que notre bibliothèque municipale vous propose un grand nombre d'ouvrages aux thèmes très variés : romans, documentaires, BD, CD audio, etc.... Vous y trouverez sûrement votre bonheur !

## ■ Formation aux gestes qui sauvent

La commune propose aux agents municipaux et aux habitants de la commune qui le souhaitent une formation aux « gestes qui sauvent » qui sera animée par Limoux Club Secourisme.

La commune prendra en charge cette formation dont le coût s'élève à 25 €/personne. Il s'agit d'apprendre à utiliser un défibrillateur, à positionner les personnes en PLS, à faire un massage cardiaque...

Se former c'est aussi participer à la sécurité de tous dans nos villages et hameaux. Cette formation aura lieu **le mercredi 21 février à 15 h au foyer de Rouvenac**.

Merci à toutes les personnes intéressées de se signaler à la mairie pour inscription.



**France  
services**

### ESPACE FRANCE SERVICES QUILLAN

Une aide pour vos démarches administratives

Lundi : 13 h 30 - 16 h 30 (Quillan)

Mardi : 9 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30  
(Mairie d'Axat)

Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30 (Quillan)

Jeudi : 10 h - 13 h / 14 h - 17 h

(Maison de la Montagne à Roquefeuil)

Vendredi : 9 h - 12 h (Quillan)

Mail : [quillan@france-services.gouv.fr](mailto:quillan@france-services.gouv.fr)

Tél. : 06 77 71 83 83